

# Bureau de la concertation

## Réunion du 8 septembre 2015

### LISTE DES PARTICIPANTS

#### VILLE DE PARIS

Cabinet A. HIDALGO		Frédéric LUCCIONI
Direction de l'Urbanisme		François HÔTE, Annick BIZOUERNE
Mairie du 13 <sup>ème</sup> arrondissement		Bénédicte PERFUMO

#### SEMAPA

Directeur général		Jean-François GUEULLETTE
Directrice générale adjointe		Sandrine MOREY
Directrice de la Communication		Nathalie GRAND

#### PERSONNALITES EXTERIEURES

Garant de la concertation		Bertrand MEARY
Personne qualifiée		Bertrand AVRIL

#### BUREAU DES ASSOCIATIONS

Chargé de mission		Yann RENAUD
-------------------	--	-------------

#### REPRESENTANTS DES ASSOCIATIONS

Association ADA 13		Françoise SAMAIN
Plateforme des associations	Excusé	Claude BIRENBAUM
SOS Paris	Absente	Marie KAREL

#### CONSEILS DE QUARTIER

Conseil de quartier n° 4		Frédérique LECOCCQ
Conseil de quartier n° 8	excusé	Claude GALLAIRE
	absent	André MESAS

*La séance est ouverte à 18 heures 15.*

## **I. Désignation d'une personnalité qualifiée**

François HÔTE annonce que les membres de la concertation ont désigné Pascal Dibie comme personnalité qualifiée. Ce choix ne pose pas de difficulté.

*Le bureau entérine la désignation de Pacal Dibie en tant que personnalité qualifiée.*

Nathalie GRAND souhaite que ses coordonnées lui soient transmises afin d'établir son contrat.

Yann RENAUD s'en chargera.

## **II. Cahier des charges de l'étude sur l'état d'avancement de Paris Rive Gauche**

Nathalie GRAND rappelle que les associations avaient transmis un projet de cahier des charges. La SEMAPA et la DU l'ont relu et en propose une version amendée qui est remise ce soir aux participants.

*La version amendée est distribuée.*

Bertrand MEARY demande quelle est la suite de la procédure.

Frédéric LUCCIONI propose que les associations se rencontrent pour discuter du document.

Yann RENAUD organisera une réunion de coordination.

Bertrand AVRIL demande quels organismes seront consultés.

Nathalie GRAND répond que ce sont les associations qui souhaitent piloter l'étude. C'est donc à elles d'avancer des propositions.

Bertrand AVRIL demande combien de bureaux doivent être consultés.

Nathalie GRAND répond qu'il est bien d'en interroger au moins trois.

Frédéric LUCCIONI précise que la Ville considère que l'étude est portée par les associations. Ce sont donc elles qui la pilotent.

Bertrand AVRIL demande combien de temps devrait durer l'étude.

Nathalie GRAND répond que six mois sont prévus.

Françoise SAMAIN souhaite que Monsieur Dibie soit rapidement informé de sa désignation comme personnalité qualifiée pour qu'il puisse être associé à ce projet.

Bertrand MEARY ajoute que son laboratoire ne pourra évidemment pas répondre à la consultation.

Annick Bizouerne précise que le document communiqué par les associations n'a pas été modifié sur le fond mais essentiellement sur la forme qui devait présenter la forme d'un contrat à venir et intégrer un certain nombre d'articles à caractère juridique. Les

participants au bureau conviennent que les membres de la consultation font un retour à la ville de Paris pour le 15 octobre.

### **III Définition du calendrier pour les prochains groupes de travail**

#### **Secteur Austerlitz**

François HÔTE note que les discussions autour de Paris Rive Gauche portent aujourd'hui beaucoup sur l'îlot A7A8. Une présentation aux membres de la concertation de l'évolution du projet suite aux discussions de la phase 1 des ateliers est prévue avec les représentants des maîtrises d'ouvrage et des maîtrises d'œuvre.

Frédérique LECOCO indique qu'une réunion s'est tenue voici une semaine. Pour elle, la première phase était terminée mais elle a finalement été prolongée jusqu'à la fin du mois de septembre pour préciser certains points.

Nathalie GRAND propose que cette présentation ait lieu la semaine du 28 septembre.

*Il est proposé d'organiser un groupe de travail sur le projet A7A8 le 28 septembre ou, à défaut, le 24 septembre. Elle se tiendra à 17 heures 30 au centre d'information de la SEMAPA. Finalement, la date du 28 septembre a été retenue.*

Sandrine MOREY annonce qu'une seconde présentation, portant sur les formes architecturales en cours de définition pourrait avoir lieu entre la mi-novembre et début décembre.

*Cette réunion se tiendra le 1<sup>er</sup> ou le 3 décembre à 17h30, au centre d'information de la SEMAPA.*

Finalement, la date du 1<sup>er</sup> décembre a été retenue.

Jean-François GUEULLETTE ajoute que cette réunion portera sur le pré-permis de construire.

Françoise SAMAIN demande si un document sera adressé avant la première réunion.

Jean-François GUEULLETTE n'en est pas certain.

François HÔTE propose que la présentation qui sera faite lors de la première réunion soit diffusée aux membres de la concertation

Frédéric LUCCIONI explique que l'objectif est de présenter les grandes intentions urbaines. Ces éléments doivent être stabilisés pour permettre aux équipes de continuer à travailler.

Bertrand MEARY souhaite que la SEMAPA prenne les mesures matérielles pour que les éléments de présentation du 24 ou 28 septembre puissent être diffusés dès le lendemain.

Nathalie GRAND indique qu'ils pourront être remis sur table le jour même sous format papier.

#### **Secteur Masséna-Bruneseau**

François HÔTE note que le secteur Bruneseau a évolué. Le projet sur le lot B1/A1-A2 pourrait être présenté.

Nathalie GRAND ajoute qu'un point pourrait être refait sur les travaux de l'échangeur et ses environs.

Bénédicte PERFUMO estime qu'un point d'information pourrait aussi être fait sur la couverture des voies ferrées sur le secteur Masséna, notamment pour présenter le calendrier.

*La réunion sur le secteur Masséna-Bruneseau se tiendra le 13 octobre à 17h30 à la Direction de l'Urbanisme de la ville de Paris.*

Françoise SAMAIN se souvient que le passage pour le T Zen était étroit.

Annick BIZOUERNE répond que les études se sont précisées et la situation s'est améliorée depuis. Une présentation pourrait être faite.

Nathalie GRAND indique que cette présentation n'est pas urgente. La réunion envisagée sera déjà longue, il est donc souhaitable de reporter cette présentation au trimestre suivant. Françoise SAMAIN est d'accord pour qu'une réunion sur les transports se tienne plus tard.

### **Appel à projets innovants**

François HÔTE rappelle qu'il existe aussi l'appel à projets innovants. La procédure est cependant très encadrée.

Frédéric LUCCIONI explique qu'il est envisagé une présentation aux conseils de quartiers et aux habitants. Le Conseil de Paris devrait se prononcer en septembre sur ces modalités. Les équipes qui ont concouru doivent cependant être d'accord car les offres sont confidentielles. Un cadre adéquat doit être trouvé. Les éléments factuels pourraient être présentés, sans commentaires. Sur le premier site de Paris Rive Gauche (lot M5A2) quatre projets sont retenus et sur le second site (Gare Masséna) trois projets.

Bertrand MEARY propose de réserver une date de réunion durant la première quinzaine de novembre. Si les équipes d'architectes ne peuvent pas être présentes,, la DU pourra assurer la présentation

Frédéric Luccioni précise que c'est sous la réserve expresse d'un examen juridique statuant sur la possibilité de cette présentation.

Françoise SAMAIN demande quand le choix final interviendra .

Frédéric LUCCIONI répond que le choix des lauréats devrait intervenir début 2016.

Françoise SAMAIN demande si c'est la Mairie de Paris qui procédera au choix.

Frédéric LUCCIONI précise qu'il y aura de nouveau 23 jury qui soumettront à la Maire leur choix mais qu'effectivement ce choix lui reviendra. Il indique par ailleurs que la mairie du 13<sup>ème</sup> arrondissement sera associée et le jury sera composé de l'ensemble des groupes politiques du Conseil de Paris, des différents adjoints à la Maire concernés et de personnalités qualifiées. Juridiquement, la décision d'attribution d'un site à tel ou tel lauréat sera prise lors d'un vote du Conseil de Paris pour la gare Masséna et par le Conseil d'administration de la SEMAPA pour M5A2.

*La date de principe réservée pour la présentation des projets en lice sur PRG dans le cadre de l'appel à projets innovants est le 5 novembre à 17 heures 30.*

NB : depuis la réunion du bureau, confirmation a été apportée de l'impossibilité pour la DU d'organiser une présentation des projets dans le cadre d'un GT ; le respect de la confidentialité des projets qui se présentent sous la forme d'une offre et la circonstance qu'aucune présentation ne peut-être imposée dans le cadre de la procédure, empêche toute communication officielle.

## **Secteur Tolbiac**

Sandrine MOREY précise que le projet du lot T10 n'est pas encore mûr. La présentation pourrait avoir lieu début 2016.

François HÔTE rappelle qu'une visite de l'opération Clichy Batignolles avait été évoquée.

Frédéric LUCCIONI signale que le dimanche 27 septembre est prévue la journée « portes ouvertes » de Clichy-Batignolles. Toutes les équipes de l'aménageur seront présentes. Une visite pourrait être organisée pour les membres de la concertation.

Yann RENAUD assurera la coordination pour que tous les membres de la concertation viennent au même moment. Il tiendra la SEMAPA informée.

Françoise SAMAIN remarque par ailleurs que le projet de guinguette semble peu avancer.

Jean-François GUEULLETTE le confirme. Les copropriétaires du lot T8 ont menacé d'un recours à cause du bruit potentiel de cet établissement. Le projet a été modifié pour que la terrasse prévue soit fermée. Les copropriétaires ont cependant maintenu leur recours *la SEMAPA examine les moyens juridiques permettant de traiter cette question.*

## **Bureau**

Bertrand MEARY note que la date du prochain bureau doit être définie. Il serait bien d'inviter le maire du 13<sup>ème</sup> arrondissement.

Le Maire du 13<sup>ème</sup> et président de la SEMAPA, Jérôme COUMET souhaiterait également pouvoir être présent afin d'avoir un échange direct avec les membres de la concertation.

Les membres présents sont d'accord pour inviter Jérôme COUMET.

*Il est proposé de tenir le prochain bureau le 19 janvier 2016, sous réserve de la disponibilité du maire du 13<sup>ème</sup> arrondissement.*

*La séance est levée à 19 heures 10.*